

## RÈGLEMENT

- La Clameur des Bambous est ouverte à tous les groupes, quel que soit leur style musical.
- La date limite d'inscription est fixée à une semaine avant chaque édition.
- Les groupes n'ayant jamais participé à La Clameur des Bambous demeurent prioritaires.
- Le temps de passage sur scène est limité à 3 chansons (15 mn max.).
- L'organisateur est seul juge du nombre de participants, de l'ordre de passage sur scène et des impératifs horaires l'obligeant à maîtriser la durée de la manifestation.
- Tous les participants peuvent utiliser le matériel mis à leur disposition (backline, sono, tous supports « Son »...), ainsi que les services de la régie, en accord et sous la responsabilité du régisseur principal.
- Ils auront ainsi l'opportunité de disposer de la salle pour toutes installations, réglages, essais de sonorisation, balance etc... le jour de la manifestation (*nous vous rappellerons pour vous confirmer l'horaire*).
- Tous les instruments et matériels propres utilisés restent sous l'entière responsabilité de leurs propriétaires.
- L'organisateur n'est pas en mesure d'assurer les instruments dont il n'est pas propriétaire et dont il n'avait la connaissance qu'au dernier moment.
- Quoi qu'il advienne et au-delà d'une règle qui ne peut jamais tout prévoir, il y a l'esprit de la scène ouverte et un arbitre pour le faire respecter : l'organisateur.
- L'organisateur se réserve la possibilité d'intervenir à tout moment dans le déroulement de la manifestation.
- Au moins un membre de chaque groupe doit impérativement être présent à 16h00 en salle pour un temps d'information sur le déroulement.
- Le spectacle commence impérativement à 17h00.



*«Elle s'appelle reviens !»...*

# La Clameur des Bambous

scène ouverte aux auteurs, compositeurs, interprètes

Scène Conventionnée par la Région Réunion, DAC Réunion, Département Réunion, Ville de Saint-Benoît



### SCÈNE CONVENTIONNÉE

2 rue Jean Moulin - Saint-Benoît - t. 0262 50 38 63

theatre@lesbambous.com - www.lesbambous.com

licences d'entrepreneur de spectacles 1015899/1015900/1015901

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

«Elle s'appelle revient !»...  
**La Clameur des Bambous**  
formulaire d'inscription

Date choisie : .....  
Groupe : .....  
Nom du responsable : .....  
Adresse : .....  
C. postal/ville : .....  
Tel. (dom/bur/port) : .....  
email : .....

|   |
|---|
| Nombre de personnes (y compris l'accompagnateur) :..... |
| Nom des membres du groupe / instrument :                |
| .....   |
| .....   |
| .....   |
| .....   |
| .....   |

Les fiches d'inscription devront être adressées, par courrier ou par fax, au plus tard deux semaines avant la date choisie

3 titres maximum pour une durée totale de 15mn

Déposés SACEM ou SACD OUI  NON

titre 1 :..... genre :.....

titre 2 :..... genre :.....

titre 3 :..... genre :.....

Utilisation de bande : CD

Pour qui ?

- Pour le public dans sa diversité, qui est notre première raison d'exister. L'entrée de la salle est libre et gratuite dans la limite des places disponibles.
- Pour la presse, les radios, les télévisions.
- Pour les organisateurs de spectacles, éditeurs, maisons de disques.
- Pour celles et ceux qui se produisent ou veulent se produire sur une scène, sans aucune discrimination, ni choix préalable.
- Enfin pour tous les auteurs, compositeurs, interprètes quel que soit le style ou le genre musical.

**CALENDRIER 2021**

**samedi 3 avril** (édition 1)

**samedi 26 juin** (édition 2)

**samedi 13 novembre** (édition 3)

Les groupes devront fournir en complément de ce formulaire :

- \* un plan de scène,
- \* une fiche technique,

À déposer ou envoyer avec la date choisie.

**LES BAMBOUS**

scène conventionnée d'intérêt national, art et création

t.0262 50 38 63 - f.0262 50 45 61

communication@lesbambous.com / www.lesbambous.com